

ARRETE MUNICIPAL n° 2025.36

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

Objet :
Réservation d'un emplacement public pour la vente de gâteaux le vendredi 18 avril 2025

- ◆ Vu le Code de la sécurité intérieure, et notamment les articles L.111-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu la demande présentée par l'**association du « Sou des écoles de Saint-Jorioz »** représentée par Madame Sophie AMARENCO, pour permettre l'organisation d'une vente de gâteaux aux abords immédiats du village école
- ◆ Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'utilisation d'un emplacement public afin de mettre en œuvre convenablement cette manifestation, en toute sécurité pour les personnes et les biens.
- ◆ Considérant les restrictions liées aux mesures du plan Vigipirate « urgence attentat »

ARRÊTE

Article 1 :

Pour permettre le bon déroulement d'une manifestation de vente de gâteaux et boissons, l'association « le Sou des écoles » de Saint-Jorioz, a autorisation d'utiliser le domaine public au sein du village école.

Article 2 :

Le vendredi 18 avril 2025, de 16h15 à 17h00, l'association « le Sou des écoles » de Saint-Jorioz, est autorisée à utiliser le préau du village école pour la vente de gâteaux et de boissons.

Article 3 :

Les organisateurs veilleront à laisser des espaces suffisants aux accès des lieux pour permettre une éventuelle intervention des secours ou évacuation. Les organisateurs veilleront également à conserver l'état de propreté initial.

La police municipale de Saint-Jorioz assurera un filtrage à l'entrée du village école pour assurer la sécurité des participants pendant le goûter.

Article 4 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Article 5 :

Le présent arrêté sera :

TRANSMIS A :

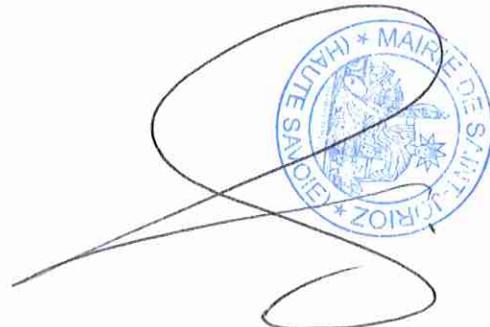
- ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
- ✓ Madame la responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
- ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
- ✓ L'association du Sou des écoles, soudesecolesaintjorioz@gmail.com
- ✓ Monsieur le directeur du village école, ce.0740511d@ac-grenoble.fr

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

Diffusé sur le site internet de la commune : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 19 mars 2025

Le Maire
Michel BEAL



MAIRIE DE SAINT-JORIOZ
HAUTE SAVOIE